

Bonjour à toutes et à tous,

La province a annoncé de nouvelles consignes pour les établissements postsecondaires pour les 14 prochains jours. Ces nouvelles consignes entrent en vigueur en raison du retour à la phase orange pour la zone 1 (région de Moncton).

Dans les salles de classe, le port du masque est obligatoire en tout temps pendant les cours pour les étudiantes et étudiants, le personnel enseignant et le personnel non enseignant.

Les personnes qui vivent à l'extérieur de la zone concernée mais qui viennent à l'UMCM pour les cours en présentiel ou pour toute autre activité sur le campus doivent suivre les règles de la phase orange même lorsqu'elles sont à l'extérieur de cette zone.

Dans les laboratoires de recherche où plus d'une personne travaille en continu, le port du masque est obligatoire en tout temps.

Dans les bibliothèques, le port du masque est obligatoire en tout temps sauf dans les bureaux ou locaux individuels. L'ouverture d'espaces pour le travail en groupes sera reportée au retour à la phase jaune.

Dans tout autre espace de travail où plus d'une personne travaille en continu, le port du masque est obligatoire en tout temps.

Ces nouvelles consignes seront peut-être modifiées par la province au cours des prochains jours.

Merci de votre collaboration.

Cordialement,

Edgar Robichaud, Ph. D.

**Vice-recteur à l'administration
et aux ressources humaines**

Université de Moncton